



INSCRIPTIONS ECOLE DE GOLF SAISON 2020-2021



Allée du Chêne Landry
49 300 CHOLET
02 41 71 05 01
golf@csl-cholet.fr

Enseignants brevetés d'état

Laurent DU BOUEXIC
06 11 56 56 80 – laurent.dubouexic@orange.fr

Olivier MILA
06 09 84 52 56 – mila_olivier@yahoo.fr

L'Ecole de Golf à Cholet c'est :



- 25 cours minimum dans l'année scolaire
- Le prêt du matériel pendant et en dehors des cours
- L'accès au parcours école permanent
- La carte de practice chargée en balles pour 10 jetons avec possibilité de recharger à des tarifs préférentiels
- 10 % de remise au Proshop à partir de 50€ d'achat
- **La cotisation sur le parcours gratuite jusqu'aux 12 ans révolus (payant à partir de 13 ans - merci de vous rapprocher de l'accueil pour les modalités).**
- **Tarif préférentiel sur les green-fees du grand parcours à partir de 13 ans (GF payant à partir de 13 ans).**

**Vous devez effectuer deux règlements distincts :
un pour l'enseignement et un pour la licence.
(cocher les cases correspondantes)**

TARIFS DES COURS

- 1ère année – 270€** (inclus la carte de practice rechargeable) (label 1 FFG)
- Ré-inscription – 260€** (label 1 FFG et label 2 FFG)
- Elite – 260€** (label 3 FFG) *Les cours seront assurés à partir de 8 élèves et la 3ème heure de cours du groupe élite est prise en charge financièrement par l'ASGC.*



Règlement en chèque ou en espèces à l'ordre de :
Laurent du BOUEXIC ou Olivier MILA

LICENCE FFGolf 2021 + adhésion ASGC

Pour les 1ères années :

- Licence FFGolf 2020 + 2021 **-13 ans** + ASGC : **31€**
- Licence FFGolf 2020 + 2021 **-19 ans** + ASGC : **38€**

👉 Certificat médical à fournir à l'inscription

Pour les ré-inscription :

- Licence FFGolf 2021 **-13 ans** + ASGC : **29€**
- Licence FFG 2021 **-19 ans** + ASGC : **32€**

👉 Certificat médical à fournir à partir de janvier 2021

Règlement en chèque à l'ordre de ASGC



Nom

Prénom

Date de naissance / /

Adresse

Photo
d'identité
obligatoire
pour les
nouveaux

Noms et prénoms des parents ou tuteur légal
.....

☎ Tel domicile

📞 Tel portable maman

@ e-mail

📞 Tel portable papa

@ e-mail

HORAIRES DES COURS (cocher votre choix)

Dans chaque créneau horaire un entraînement collectif avec des mises en situation est dispensé par les bénévoles de l'association sportive du golf de Cholet (ASGC).

Mercredi

11h00 - 12h00 sous réserve de 6 inscrits

14h00 - 16h30

Samedi

Cours élite, 2h de cours : 9h30 - 11h30

10h00 – 12h30

14h00 - 16h30. sous réserve de 6 inscrits

DEBUT DES COURS:

👉 mercredi 23 septembre - samedi 26 septembre 2020

2 cours d'essai

CHARTE DE L'ECOLE DE GOLF

Par la présente je m'engage à ce que mon enfant
....., élève de l'ECOLE DE GOLF DE CHOLET :

- ✓ Soit présent à chaque cours de golf (sauf contre-indication médicale établie par un médecin) dans le respect des heures auxquelles je suis inscrit,
- ✓ Soit présent aux compétitions individuelles ou par équipes en cas de sélection officielle,
- ✓ Informe au plus tôt l'équipe enseignante de tout contre-temps ou absence,
- ✓ Respecte l'étiquette dans l'enceinte du Golf de Cholet,
- ✓ Enlève sa casquette ou sa visière à l'accueil et au Club House,
- ✓ Range les seaux de practice vides et à ramener les balles non utilisées à l'accueil,
- ✓ Sur le parcours: ratisse les bunkers, relève les pitches, pose les drapeaux, remette les divots, ne court pas sur le green....

Il respectera ces règles de comportement au Golf de Cholet, mais également dans tous les autres clubs qu'il fréquentera et il véhiculera une bonne image du Golf où il joue.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné,
autorise mon fils, ma fille à participer à l'Ecole de Golf au cours de l'année 2020/2021.

J'autorise également le Club à prendre les mesures nécessaires d'urgence en cas d'accident survenant à mon fils ou à ma fille et à diffuser des photos de mon enfant dans le cadre de l'école de golf.

Le / / Signatures